

**La Participation Politique des Femmes au  
Maghreb  
Exposé de Mlle Julie Denham,  
Directrice du NDI-Algérie**

Nous savons que dans notre monde pluraliste, marqué par la diversité des cultures, chaque société humaine bâtit son éthique et son respect des droits, comme produit de son histoire, de ses traditions. Les réalités nous montrent que la perception, la jouissance des droits humains sont conditionnés par des facteurs spécifiques divers d'ordre historique, culturel, social ou économique. Il est évident que les sociétés, particulièrement les sociétés africaines, ne peuvent pas avoir la même vision des besoins et la même perception des urgences en matière de droits humains. La société algérienne ne saurait cependant contredire ces droits sans remettre en cause à la fois sa Loi fondamentale et les conventions qu'elle a ratifiées. La société algérienne, dans un souci d'équité, doit être unie autour de l'obligation de traiter ses hommes et ses femmes avec un égal respect. Elle a le devoir de réintroduire du sens à notre démocratie.

Mais, après quatre décennies, une reconnaissance concrète des droits des femmes en politique apparaît encore bien problématique dans le contexte politique actuel. La composition du Parlement ne plaide pas, en effet, en faveur d'une reconnaissance rapide et effective d'une égalité des chances des femmes en politique. L'anti-féminisme est fortement présent, aujourd'hui, surtout sur le terrain politique.

Aussi, si le chemin pour atteindre l'idéal est encore long et certainement semé d'obstacles, le fait même que ces questions soient posées est déjà une avancée certaine. Aujourd'hui, l'on est amené à débattre de cette question sur un terrain de technique juridique. Mais c'est précisément sur le terrain juridique que doivent se battre les femmes et que, inéluctablement, leurs adversaires seront disqualifiés.

**ABSTRACT**

La Constitution algérienne du 28 novembre 1996, comme toutes celles qui l'ont précédées, a intégré l'égalité entre hommes et femmes dans ses principes. Ce principe d'égalité ne débouche pas toutefois sur une réelle représentation des femmes en politique. Quarante ans après l'indépendance, les femmes sont à peine plus nombreuses dans les assemblées politiques, et demeurent l'objet d'une discrimination de fait dans l'accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives. Sans isoler cette discrimination de l'ensemble de toutes celles dont les femmes algériennes font l'objet dans d'autres domaines, cette discrimination dans l'ordre du politique est aujourd'hui l'une des plus excessives, au point d'apparaître fondamentalement comme synonyme d'arbitraire. Si ce constat est certainement celui de l'écart entre le droit et le fait, il exige cependant que soit remédié à un tel dysfonctionnement démocratique. L'évolution de la société algérienne conduit aujourd'hui le droit public national à réfléchir sur son contenu.

Pourtant, sauf à rendre les tâches du Constituant et du Législateur impossibles, le principe d'égalité ne peut interdire à ces derniers de faire oeuvre utile. La simple adoption des textes ne suffit plus: c'est à l'Etat de faire l'effort nécessaire pour rendre l'application de ces textes effective. Le Constituant, le Législateur, le Gouvernement, doivent imaginer les solutions politiques légitimes pour enrayer l'aggravation des inégalités politiques entre hommes et femmes.

Ils doivent mettre en place, dans l'ordre juridique positif, les correctifs nécessaires compensateurs d'effets préjudiciables, résultant des comportements de la Société à l'égard des femmes. Une telle action exige que l'uniformité de la règle soit rompue afin de mieux tenir compte des situations réelles. Cette dimension correctrice est, dans tous les cas, inséparable de

la construction d'un véritable Etat de Droit. Seront énoncées ici les différentes voies normatives susceptibles d'être suivies. L'utilité du propos sera d'apporter quelques éclaircissements puisés à la source des textes constitutionnels.

Bonjour! Je voudrais d'abord remercier l'Ambassade des Etats-Unis, le CIDDEF et Femmes en Communication pour avoir organisé cette conférence sur un thème qui nous tient tous et toutes à coeur.

Les organisateurs m'ont invité de parler brièvement des programmes de l'Institut National Démocratique ayant comme objectif la promotion de la participation des femmes en politique. Avant d'y arriver, et avec votre permission, je voudrais vous présenter la mission du NDI et la sphère de nos activités, pour que nous puissions mieux situer le travail avec les femmes là dedans.

Introduction aux programmes du NDI

Le NDI est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif qui oeuvre à renforcer la démocratie partout dans le monde

Nous offrons une assistance pratique aux leaders politiques et aux acteurs de la société civile en vue de promouvoir les valeurs démocratiques au sein de leurs institutions,

Ayant notre siège principal à Washington, DC, nous avons travaillé dans plus d'un 100 pays à ce jour.

Le NDI est ce que nous appelons un Institut d'un parti politique. Dans la recherche d'objectifs de développement politique, le NDI est fier de s'inspirer des traditions et des connaissances du Parti Démocrate américain. Néanmoins, les programmes du NDI sont non partisans. Ils favorisent des valeurs universelles et soutiennent le processus démocratique, plutôt qu'une idéologie particulière.

Le NDI favorise une approche multinationale dans ces programmes. Ceux qui cherchent à faire la transition vers la démocratie ont besoin des ressources et des expériences diverses. Les membres de notre personnel viennent des démocraties naissantes ainsi que de celles que des pays qui ont déjà une tradition démocratique de longue date. L'approche multinationale de notre travail renforce le message "qu'il n'existe pas de système démocratique idéal et unique", bien que certains principes de base soient partagés par toutes les démocraties. Le principal ressource du NDI, c'est les personnes, ou plus précisément, les centaines de personnes qui ont l'expérience confirmée dans le domaine de la pratique et de l'établissement des institutions démocratiques.

Dans le cadre de ses programmes, le NDI présente ces personnes – des chefs de partis politiques, des leaders de la société civile, des responsables électoraux et des législateurs – à leurs homologues dans les pays en voie de transitions, pour qu'ils puissent échanger les expériences et s'offrir des conseils. Pour compléter les compétences de son personnel, le NDI fait appel à un réseau de plus de 500 personnes issues de plus de 70 pays qui font dons de leurs temps pour partager leurs expériences et essayer de transmettre leur savoir faire.

Le NDI n'a pas le prétention d'imposer ni les solutions ni les modèles. Nous ne pouvons pas copier un système qui fonction dans un pays et le coller dans un autre. En revanche, le NDI offre à travers ces programmes un éventail de choix, pour que les participants puissent adapter les pratiques et institutions qui semblent fonctionner le mieux dans leur environnement.

Le rôle des femmes dans les programmes du NDI Convaincu que la participation de tout citoyen – homme et femme – est la meilleur façon de construire une démocratie fiable, le NDI recherche de manière active la participation des femmes dans tous ces programmes. En outre, depuis sa création en 1983, le NDI a mené des programmes dans plus que 50 pays dont l'objectif principal a été de renforcer le rôle des femmes en tant qu'électeurs, militantes

civiques ou politiques, candidates ou élues. Nous croyons que plus les femmes sont impliquées dans la vie politique, plus nos institutions deviendront crédibles devant les citoyens, et surtout devant les populations particulièrement vulnérables qui sont les femmes et les enfants.

Les femmes doivent être les principales actrices dans le processus de développement politique et économique. Mais les femmes partout dans le monde doivent également faire face à des défis énormes. Les programmes du NDI cherchent ainsi à :

- informer les femmes de leurs droits en tant que citoyens,
- aider les associations féminines à défendre leurs intérêts et à contribuer à l'élaboration de leurs actions politiques,
- démontrer aux leaders politiques l'importance du recrutement de femmes militantes et candidates, de la formation de celles-ci, et de leur intégration dans les instances dirigeantes du parti,
- former les femmes candidates,
- aider les femmes, une fois élues à renforcer leurs capacités en tant que législatrices et représentantes des citoyens. Pour vous donner un exemple concret de nos activités, et comme Rachida Tahri de l'ADFM est avec nous aujourd'hui, j'aimerais bien dire quelques mots sur un programme de formation pour les femmes candidates marocaines que nous avons mené ensemble en 2001-02. Comme Rachida a dû vous expliquer ce matin, la loi électorale marocaine a connu des changements importants avant les élections législatives de 2002. Parmi les amendements les plus importants nous avons :

- la décision de passer d'un système majoritaire à un système proportionnel, où on vote pour la liste d'un parti au niveau de la circonscription;
- la décision de créer en parallèle une liste nationale de trente places, qui seront consacrées aux femmes. Étant donné que seulement trois femmes étaient représentées dans les deux chambres du Parlement Marocain avant 2002, ce dernier amendement a encouragé des dizaines de femmes de se porter candidates pour la première fois. Compte tenu de l'importance de cet événement, et dans l'intérêt d'aider les femmes à saisir l'occasion, le NDI, l'ADFM et le Centre pour les

Femmes et la Démocratie de l'Université de Washington ont conceptualisé une série d'« universités » pour les femmes candidates. S'inspirant des universités d'été résidentielles des partis politiques et des associations, nous avons organisé trois universités pour les femmes candidates. Les femmes participantes, venant de presque 20 partis politiques différents, ont passé quatre jours ensemble avec une équipe de formateurs venant du Maroc et de l'Amérique du Nord.

Les ateliers ont focalisé sur les sujets tels que :

- le planning stratégique;
- l'élaboration des messages;
- comment parler en public;
- les relations avec les médias;
- la collecte des fonds;
- la gestion des campagnes électorales. Au total, 120 femmes ont participé dans au moins une de ces trois universités en 2001-02. En outre, le NDI a travaillé étroitement avec les directions des partis politiques marocains pour les sensibiliser sur l'importance de la participation féminine.

L'ex. Premier Ministre Marocain, M. Youssfi, a même aidé à inaugurer le programme.

D'après ce qu'on m'a dit, ces universités se sont déroulées dans une ambiance très chaleureuse, où tout le monde s'est très bien détendu. En outre, la majorité des femmes qui y ont participé ont décidé de se porter candidates. Le scrutin législatif de 2002 a vu l'élection de 35 femmes marocaines, dont 30 sur la liste nationale et 5 sur les listes locales des partis. Si je

ne me trompe pas, 4 des 5 femmes élues sur les listes locales (c'est-à-dire en concurrence avec les hommes) ont participé dans les universités de femmes candidates, ainsi que la moitié élue sur la liste nationale. Le programme a connu tellement de succès que nous avons pu le refaire cette année, en visant les femmes candidates pour les élections locales de Septembre dernier. Le travail du NDI-Algérie avec les femmes

En Algérie nous n'avons pas actuellement un programme spécifique visant des femmes, mais la promotion de la participation des femmes dans la vie civique et politique a été un des objectifs des activités avec nos partenaires algériens dès leur début en 1999. Les femmes politiques ont participé dans tous les ateliers et conférences que nous avons organisé ici à Alger, ainsi que dans celles organisées aux Etats-Unis, au Canada et au Maroc.

Présentation du panel des femmes politiques algériennes

Trois des femmes politiques avec lesquelles nous avons eu l'heureuse occasion de travailler sont parmi nous aujourd'hui : Aicha, Fatma-Zohra et Samia. J'aimerais bien les présenter, avant de leur passer la parole, pour qu'elles puissent parler de leurs expériences en tant que femme politiques algériennes.

Bien que chacune de ces femmes soit membre des instances dirigeantes de son parti politique, nous les avons invité pour vous parler aujourd'hui de leur capacité de femmes élues, et pas de femmes partisans. Donc chacune d'elles a accepté d'enlever sa casquette partisane pour cette occasion, et de vous parler tout simplement de son expérience en tant que femme politique et élue algérienne.

Comme vous le savez peut-être déjà, Aicha Belhadjar est une ex. députée d'Oran. Elle a l'honneur d'avoir été la première, est jusqu'à aujourd'hui la seule femme à avoir été élue vice-président de son groupe parlementaire. Elle a récemment été élue Secrétaire National pour la Femme et les Affaires de la Famille au sein de son parti, ainsi que membre de son Conseil National. Fatma-Zohra Mansouri, également une ex-députée, a été élu Vice-président de son groupe parlementaire à l'APN, chargée des relations extérieures en 2001-2002. Aujourd'hui elle est élue à l'APW d'Alger et membre du Conseil National de son parti.

Samia Moualfi, qui n'a que 30 ans, est une des députés les plus jeunes à l'APN, mais ça n'a pas empêché qu'elle soit élue vice-président de son groupe parlementaire en 2002, et encore une fois

en 2003. Elle fait partie également du Comité Central de son parti.

Nous avons demandé à nos trois amies de partager avec nous leurs expériences comme femmes politiques en répondant à ces trois interrogations:

- pourquoi ont-elles pris la décision de s'engager dans la vie politique, et comment ont-elles réussi à être élues?
- quels sont les défis auxquels elles ont du faire face en tant que femmes politiques et élues; et
- que font-elles pour ouvrir les portes à d'autres femmes algériennes et encourager leur participation dans la vie politique ?

Je vous invite d'écouter attentivement leurs exposés, et de leur poser pleins de questions sur leurs expériences en tant qu'élues dans le débat qui va suivre. Merci de votre attention, et bonne écoute!

Témoignage de Madame MOUALFI Samia

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de me présenter, Mme Moualfi Samia, avocate, députée de Béjaïa et vice-présidente du groupe parlementaire FLN à l'Assemblée Nationale.

Je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur des Etats Unis, le CIDDEF et Femme en communication pour avoir eu la bonne initiative d'organiser cette journée d'étude consacrée à "la participation politique des femmes au Maghreb" ainsi que Julie Denham du NDI.

Avant d'aborder ma propre expérience dans la vie politique permettez-moi une brève introduction pour pouvoir préciser ma pensée en la matière. S'il est vrai que la Constitution et

les statuts des partis politiques mettent, par les textes, à pied d'égalité l'homme et la femme il en est tout autre dans la réalité sur le terrain où les pratiques ne favorisent pas la femme à cause de l'existence de ce que j'appellerais les règles non écrites.

Les hommes ont toujours décidé d'un point de vue exclusivement masculin quelles doivent être les règles non écrites du jeu politique. Ce qui les a conduit à être automatiquement favorisés par rapport à des femmes qui font de la politique dans des habits d'hommes si j'ose m'exprimer ainsi.

Les objectifs politiques des femmes et des hommes peuvent être les mêmes, mais les femmes ont une manière spécifique et différente d'aborder les problèmes, parce que leur conception de la société diffère de celle des hommes.

Les femmes peuvent changer à l'avenir la politique et lui faire regagner la confiance perdue car elles ressentent mieux que les hommes les besoins et les aspirations de toute la société, et si ce n'est de toute la société certainement de la majorité d'entre elle, car constituée par les femmes et les enfants. Et c'est pour cette raison qu'en toute logique il y a déjà des nations précurseurs en la matière (plus précisément les pays Scandinaves); où des voix réclament avec insistance des assemblées élues avec la parité hommes-femmes. Mon vœu personnel est que cela se fasse graduellement et progressivement dans tous les pays du monde y compris dans mon pays. Ceci dit, mon souhait n'est pas de substituer la domination actuelle de la politique par les hommes par celle des femmes. Je préconise au contraire un partenariat qui reflète bien la complémentarité des visions et des conceptions de l'homme et de la femme. Je plaide pour un partenariat réel entre l'homme et la femme dans le cadre d'une politique révisée et corrigée avec de nouvelles règles de jeux différentes de celles d'aujourd'hui qui conduiront à une politique différente de celle conçue actuellement et qui a perdu toute confiance avec le citoyen, non seulement en Algérie mais dans le monde entier et pour preuve les faibles taux de participation aux élections dans tous les pays.

Après cette brève introduction permettez-moi de parler de ma propre expérience dans la vie politique : Et tout d'abord comment suis-je arrivée en politique? C'est simple à comprendre si je vous explique que je suis issue d'une famille, dont le père était au maquis durant la guerre de libération 1954-1962, officier de l'ALN, dont plusieurs membres sont des Martyrs de cette Guerre et pour la majorité militants du FLN. Pour me résumer je suis née FLN; j'ai grandi dans les discours et les principes de ce parti et c'est naturel qu'aujourd'hui j'y milite. En ma qualité d'avocate et de défenderesse des droits de l'homme j'ai toujours pensé que ma participation à la

vie politique est non seulement un droit mais aussi quelque chose de nécessaire, d'utile et aussi porteur d'espoir. J'ai toujours pensé que la tribune politique est le meilleur outil pour faire bouger notre société et agir sur les mentalités. Cette société constituée pour moitié de femmes qui doivent trouver en moi modestement un exemple en espérant déclencher ainsi en elles le déclic pour qu'elle puisse s'exprimer, se prendre en charge, s'assumer et agir à son tour sur la société par son exemple.

Lors des élections locales d'octobre 2002 j'ai pu de visu constater le retard considérable pris par la femme algérienne en générale et kabyle en particulier quant à sa participation à la vie politique. J'ai eu à animer et à participer à des meetings électoraux dans quelques localités de la wilaya de Bejaia où l'assistance était composée uniquement d'homme. Aucune présence féminine.

C'est pour cela que le défi actuel pour moi c'est d'intégrer le maximum de femmes dans la vie politique. Cela suppose un travail de fourmi de tous les jours. Du travail de porte à porte en quelque sorte dans une région kabyle où les coutumes et les préjugés ont la peau dure. Ce travail m'a permis de cerner les raisons du désintéressement de la femme envers la politique et par conséquent des voies et moyens pour y remédier. Les raisons du désintérêt de la vie politique sont principalement :

- la mauvaise image de la vie politique du pays en général,
- les obstacles internes au parti qui découragent la femme à adhérer,
- le poids des traditions où la vie politique dans la région reste avant tout une affaire d'hommes,
- il ne faut pas oublier aussi de mentionner les raisons personnelles, à savoir le manque de motivation ou de confiance en soi.

Comment remédier à ce désintérêt?

1. 1. Tout d'abord il faut moraliser la vie politique du pays en y instaurant des règles transparentes et démocratiques.
2. 2. Il faudrait aussi une volonté réelle des responsables locaux du parti à ouvrir aux femmes les portes du champ politique du parti. Ceci doit commencer par une campagne de contact et de recrutement. Je citerai à titre d'exemple la campagne de recrutement effectuée au niveau national par le FLN dans le cadre de son renouveau et de sa modernisation.
3. 3. La femme une fois recrutée on doit veiller à faciliter au maximum son intégration dans le parti, c'est à dire éliminer tous les obstacles sur son chemin, ceci par l'instauration de règles démocratiques au sein du parti. Le meilleur moyen d'intégrer les femmes se fera aussi par le travail. Le parti doit encourager la participation des femmes aux différentes activités du parti et être constamment à leur écoute et attentif à leur égard pour mieux les intégrer, les motiver et les mettre en confiance.
4. 4. Lorsqu'un nombre suffisant de femmes activera dans la vie politique, la société aussi conservatrice soit-elle s'y habituera petit à petit et les tabous, les préjugés et le poids des traditions tomberont au fur et à mesure d'eux-mêmes.

Pour atteindre ses objectifs, nous femmes du FLN, sommes entrain de mener un travail permanent et des actions concrètes au sein de notre parti et au sein des Assemblées élues dans le but de promouvoir la participation de la femme en politique.

Il faut reconnaître que depuis l'élection en septembre 2001 de M. Ali Benflis en qualité de Secrétaire Général du parti du FLN un coup d'accélérateur a été donné à la présence féminine au sein des assemblées élues et ce notamment par l'instruction N°48 où il est fait obligation de présenter 1 à 2 femmes dans les cinq premiers de chaque liste électorale du FLN.

Je citerais les statistiques concernant les candidatures féminines aux deux dernières élections: Pour les élections législatives du 30 mai 2002, il y avait 58 femmes sur un total de 541 candidats soit un taux de participation de 10.7%.

Concernant les élections locales seulement 947 femmes sur un total de 37.962 candidats soit un taux de 2.5%.

Ces taux restent certes faibles mais jamais atteints par le passé et poussent les femmes au FLN à redoubler d'efforts pour une meilleure représentativité au sein des Institutions et des Assemblées

Elues.

Malgré ces insuffisances la femme FLN aux postes de responsabilité est une réalité aujourd'hui, pour preuve:

- Deux femmes au sein de Bureau Politique du FLN (au lieu d'une seule précédemment).
- Trois femmes ministres au sein du précédent gouvernement.
- Trente six femmes membre du Comité Central du FLN (au lieu de 13 précédemment).
- Dix huit femmes députées FLN au sein de l'Assemblée Nationale.
- Quatre vice-présidentes du Groupe Parlementaire et une rapporteuse de commission permanente de l'Assemblée Nationale.
- Sans oublier les élues femmes FLN qui occupent des postes de responsabilités au niveau de APC et APW du pays.

Par ailleurs, la femme FLN est omniprésente dans chaque délégation et commission de travail.

Tout ceci nous pousse à l'optimisme pour l'avenir quoique nous restions vigilantes et devons agir pour que la participation de la femme ne soit pas considérée comme un simple décor nécessaire ou comme la cerise sur le gâteau. Il faudrait agir pour changer les mentalités de la gente masculine et ceci ne peut se faire que par notre travail et notre force de persuasion. Je ne terminerais pas sans signaler l'existence de "la commission de la femme et de l'enfant" au sein du parti FLN.

Son programme de travail et ses activités consistent entre autres à :

- étudier les problèmes de la femme en relation avec les associations de la société civile,
- cerner les problèmes de l'analphabétisme des femmes,
- étudier les problèmes de la femme rurale,
- étudier les problèmes des femmes handicapées,
- organiser des journées consacrées aux femmes,
- étudier les moyens pour pousser la femme à participer au vote,
- ainsi que d'autres études et réflexions sur les sujets qui touchent la femme en général.

Je vous remercie pour votre aimable attention. Merci.

Femmes et Participation politique au Maghreb arabe Discours de  
Madame Aicha Dahmane Belhadjar

Avant de parler de ma participation politique, je me trouve dans l'obligation de mettre en exergue l'importance de l'engagement dans la vie politique. L'idée profonde de participer au développement du pays qui était ancrée dans mon esprit d'une façon profonde et évidente, me pousse avec insistance à la recherche des moyens les plus efficaces qui me permettront un engagement concret à la participation dans l'évolution de la société, et de définir ma fonction, et avant cela l'importance de mon rôle actif autant que femme et citoyenne, et participer à la véritable action de réforme profonde, dans le cadre des valeurs de l'Islam, qui nécessite de réaliser plus complètement la compréhension de la réalité de la société et ses besoins prioritaires.

Pour accomplir ce devoir envers la patrie, il a fallu mener un double combat car il s'agit là d'une citoyenne-femme qui n'est pas seulement la moitié du peuple mais qui a le plus d'influence sur son existence. Tout en étant convaincue de mon droit politique que m'a octroyé l'Islam qui a élevé la femme au point d'en faire l'égale à l'homme. J'ai recommencé incessamment à rouler un immense rocher jusqu'à en haut de la montagne pour le voir retomber en bas, alors qu'il touche au but. Alors l'histoire ne serait qu'une folie tournant dans un cercle sans fin. L'essai sur la paix perpétuelle est un développement de ce thème politique, pour Kant les nations ne seront civilisées que lorsque les armées permanentes seront abolies.

-HOLBACH, d' (1723-1789)

Il rédigea le manuel de despotisme éclairé le système de la nature

(1770), il s'est attaqué aux textes fondamentaux du Christianisme, en lequel il voyait une forme particulièrement redoutable de despotisme. Son système refuse l'idée de création et pose le déterminisme absolu dans la nature. Ce déterminisme est un principe fondamental qui signifie que tout phénomène de la nature a des conditions déterminées, sans lesquelles il ne saurait se produire. Il exclut la contingence, idée selon laquelle des phénomènes peuvent apparaître qui ne peuvent être rapportés à des conditions déterminées. Chaque progrès de la pensée scientifique dans l'étude de faits plus complexes s'est trouvé lié à une extension du déterminisme.

- BENTHAM, Jeremy (1748-1832)

Son premier ouvrage fut le ' A fragment on government publié en 1776 à titre anonyme. Dans cette œuvre il rejeta l'idée du contrat originel, il trouve que le gouvernement est suffisamment justifié par son utilité. Il critiqua les thèses absolutistes et théocratiques. Dans 'Essay on

political tactics' Bentham suggère qu'il faut avoir deux chambres en temps de paix et une seule en temps de crise. Avec un président permanent élu, avec publicité, un vote à découvert avec une assiduité obligatoire, l'initiative pour tous les membres, la division de projets de loi en autant de propositions que d'articles et l'abandon de tout ordre fixe de priorité pour la parole. Bentham a pensé qu'il pouvait mener à bien, dans le domaine de la morale et de la politique une révolution identique à celle que viennent de faire les physiocrates en économie avec

Adam Smith (1723-1790), qui avait édifié sur la notion d'intérêt particulier la nouvelle science de la richesse qui aboutissait à cette conclusion que la prospérité générale fut le fruit normal de la convergence des égoïsmes individuels. Il n'est donc possible que de permettre à ces égoïsmes de se déployer librement. Liberté et égalité des droits par la suppression de tous les privilèges et monopoles, libéralisme et démocratie tels sont les mots d'ordre de la nouvelle économie.

Bentham est un grand admirateur d'Adam Smith, il adopta le même principe en transposant les déductions et les conclusions de l'oeuvre d'Adam Smith « La richesse des nations » sur le terrain de la morale et de la politique. Il a voulu démontrer que l'ordre moral est le plus élevé que l'intérêt avec le devoir ou il dit "il est fort inutile de parler des devoirs, l'intérêt est uni au devoir dans toutes les choses de la vie, plus on examinera ce sujet, plus l'homogénéité de l'intérêt et du devoir paraîtra évidente".

-SIEYÈS, Emmanuel, Joseph Abbé (1748-1836)

Le Tiers Etat est une nation complète pour qu'une nation subsiste et prospère que faut-il ? Des travaux particuliers et des fonctions publiques. Or le Tiers Etat supporte seul les travaux particuliers qui soutiennent la société : agriculture, industrie, commerce, professions scientifiques et libérales. Quant aux fonctions publiques, c'est-à-dire l'administration, l'Eglise, la

Robe et l'Epée, le Tiers Etat y forme partout les dix-neuf vingtièmes, mais hors des places lucratives et honorifiques réservées aux privilégiés sans mérite. A lui de remplir tout ce qu'il y a de pénible dans le service public, tout ce que les privilégiés refusent de faire. Odieuse iniquité et trahison envers la chose publique, car sans l'ordre privilégié les places supérieures seraient infiniment mieux tenues. L'ordre privilégié c'est-à-dire la noblesse est en réalité étrangère à la nation, corps étranger à la nation par sa fainéantise, par ses privilèges civils qui en font un peuple à part, un empire dans un empire et par ses droits politiques. Sieyès se distingua dans ses écrits par ses idées réformatrices ou il fut très connu par cette devise « Ils veulent être libres et ne savent être justes.

- FICHTE (1762-1814) Le discours à la nation allemande

Il est le père de l'unité allemande, il subit l'influence de Spinoza et de Kant. La lecture de Spinoza décida sa vocation philosophique. Il fut un fervent défenseur de la Révolution française,

sous cette influence, il publia en 1807 'Le discours à la nation allemande ' ou il proposa de régénérer l'Allemagne par une éducation nouvelle fondée sur l'autonomie de la conscience et cherchant sa fin dans la pureté de la volonté assurée par la clarté de l'entendement.

• - HEGEL (1770-1831) Principes de la philosophie du droit

L'Etat est une réalisation de la raison absolue, il représente la substance sociale arrivée à la pleine conscience d'elle-même. Dans l'Etat rationnel l'individu s'affirme et se retrouve sans se livrer à l'arbitraire, il réalise dans l'organisation de l'Etat une vraie autonomie. Hegel rejette l'idée de l'absolu, il pense que tout se transforme, chaque transformation constitue un progrès. Dans cette évolution l'unité est l'homme qui s'organise en famille, étape nécessaire vers une société organisée au service de l'Etat. Hegel est un fervent partisan de l'universel qui absorbe le particulier. La pensée hégélienne a influencé incontestablement K. Marx.

-Auguste COMTE (1798-1857) Le système de politique positive 1851-1854.



Le mouvement positiviste s'imprégna avec la tendance de la pensée anglaise, laquelle s'inspira d'une vie pragmatique qui considère la réalité pratique avec un certain respect. La tradition baconnienne avait porté la pensée sur les choses et l'esprit sur la matière

- le matérialisme de Hobbes,  
-le sensationnel de Locke,

▪ .- le scepticisme de Hume et

- l'utilitarisme de Bentham.

Pour la politique sociale tout dépend du système d'idées générales qui sont destinées à servir de guide à la société. Car la masse des hommes ne peut entrevoir le but à atteindre, seuls les savants qui sont capables d'indiquer les démarches et les moyens à employer pour y arriver. La science politique est une science d'observation, elle a traversé plusieurs états:

▪ .- l'état théologique( le droit divin),

▪ .- l'état métaphysique ( le contrat social) avant d'atteindre l'état de science positive. La tâche du politique consiste à bien favoriser les combinaisons politiques propres, pour accélérer l'évolution de la société. L'observation historique nous donnera la base de la politique, nous apprend également que la marche inexorable de la civilisation est soumise à une loi fatale du progrès, dont l'action humaine ne peut que modifier la vitesse de son évolution. La politique ne peut que précipiter et adoucir les vues nécessaires, car elle est l'application de principes sociologiques à travers lesquels une éducation positive habituera les esprits à s'y conformer.

▪ .- TOCQUEVILLE, Alexis (1805-1859) La Démocratie en Amérique (1835)

Dans cette oeuvre, l'auteur nous fait la démonstration de l'efficacité du système de constitution fédérale. Ce type d'organisation nous offre la possibilité de réunir les avantages d'une petite et grande nation. Il nous permis également de concilier et liberté. Le succès de ce livre fut énorme à son époque, il lui a valu en 1836 le prix d'excellence Montyon et puis le titre d'Académicien.

-MILL, John Stuart (1806-1873) Le Gouvernement représentatif et liberté

La philosophie politique de notre auteur fut indépendante de toutes les écoles.

Dans cette oeuvre nous le découvrons individualiste, soucieux de l'enlever aux immixtions du pouvoir par une large part de l'activité personnelle du citoyen, car cette part une fois abandonnée toute initiative serait en péril ou les plus vigoureux ressorts de l'énergie humaine se trouverent détendus. En chacun de nous, elle fut un asile inviolable devant lequel la puissance publique doit s'arrêter. Les oeuvres de longue portée utiles au corps social , mais sans gêner l'initiative privée, il appartient à l'Etat de les favoriser et de les soutenir. Ses principes d'économie politique furent parmi ses écrits qui obtinrent le plus de succès durable. Ils furent composés dans un esprit scientifique avec des faits et des observations.

- Kael MARX (1818-1883) La critique de la philosophie de droit de Hegel (1844)

Pour Marx, Hegel a eu le grand mérite de concevoir l'universalité de la dialectique, comme auto - mouvement et auto - dépassement des contradictions. Mais son idéalisme à traité la dialectique comme une extériorisation de l'idée dans une nature et dans une histoire.

Pour Marx héritier et critique de Hegel, l'univers matériel et humain n'est pas la manifestation d'un principe spirituel autonome. Chaque moment implique ceux qui l'on précédé, mais il suscite des aspects nouveaux irréductibles aux formes moins complexes du réel. Sur le plan politique, pour Marx « l'Etat est un produit des sociétés et de leur organisation économique et sociale qu'il incarne, selon ses particularités historiques sous les apparences de la légalité, le pouvoir qu'exercent ceux qui détiennent les moyens de production. A l'inverse de Hegel qui croyait que l'Etat est une instance rationnelle »

-Herbert SPENCER (1820-1903) La statique sociale

Il est le fondateur de la philosophie évolutionniste. Sur le plan politique, la philosophie de Spencer est un effort pour justifier les théories politiques et sociales du libéralisme radical. En

1850 il publia son oeuvre 'la statique sociale ' dans laquelle il accepta toutes les conclusions de l'école de Bentham, mais tout en rejetant ses justifications théoriques. C'est à travers cette oeuvre que nous saisissons les origines de ses diverses influences sur sa pensée. Il admet que la meilleure organisation sociale possible est celle où le rôle de l'Etat sera réduit au minimum où la liberté de l'individu sera aussi grande que possible. Il réduit le rôle de l'Etat à celui de police et de défense des frontières. Ceux qui étudient les constitutions, classent les sociétés d'après la forme de leur gouvernement : monarchique, despotique, fédéral ou démocratique, mais ces distinctions sont superficielles, mais la grande ligne de démarcation est celle qui sépare les sociétés avancées des sociétés archaïques c'est-à-dire celles qui vivent du travail et celles qui vivent de la guerre. L'Etat militaire a toujours un gouvernement centralisé et presque toujours monarchique, la coopération qu'il inculque est régimentaire et obligatoire, il encourage la religion d'autorité avec un culte d'un Dieu à son image, il crée un grand écart entre classes sociales et il favorise l'absolutisme naturel du mâle dans la famille. La plus part des Etats ont été militaires parce que la guerre fortifie le pouvoir central et tend à subordonner tous les intérêts à ceux de l'Etat. Il s'ensuit que l'histoire n'est qu'un rapport de force. La cannibalisme fut la honte des sociétés primitives et la guerre est la honte des sociétés modernes. Tant que la guerre ne sera pas mise hors la loi, la civilisation ne sera qu'un intermède entre les catastrophes «

la possibilité d'un état social supérieur dépend au fond de la cessation de la guerre « . Comme le militarisme, le socialisme signifie centralisation et extension du pouvoir gouvernemental, dédain de l'initiative et subordination de l'individu. C'est la loi de toute organisation de se faire plus rigide à mesure qu'elle devient plus complète. Le socialisme serait pour l'industrie ce qu'est pour le règne animal un rigide équipement instinctif, il produit une communauté humaine qui finirait par engendrer un état de servitude plus monotone.

-Friedrich NIETZSCHE (1844-1900) La volonté de puissance (fragments posthumes), essai d'une transmission de toutes les valeurs

Cette oeuvre a été ébauché par Nietzsche, mais seulement elle fut répertoriée et composée par ses amis à titre posthume. Dans cette oeuvre l'auteur reprend tous les thèmes que nous connaissons chez Nietzsche en insistant beaucoup sur le fait que la division du monde en monde de la vérité et en monde de l'apparence est une division socratique qui n'existe pas, mais en insistant aussi sur les périodes décadentes dans tous les domaines. Les anciennes sociétés fondées par les Rois s'effondrent presque toutes dans le socialisme, qui est la phase ultime de la décadence. C'est à partir de là qu'un recommencement est possible, qui élimine toutes les tâches apportées par la religion et la propagation de la morale des faibles. C'est le corps qui nous met en mesure d'appréhender la Volonté de Puissance, cette force vitale destructrice et créatrice, cette vie en perpétuelle croissance. La vie un contraste de forces opposées ou la morale naît de la force en résistant à la force. L'histoire n'est que l'expression de cette lutte éternelle entre la tyrannie de la puissance et la révolte des opprimés, ceux-ci trouveront dans le désespoir les armes de la rébellion. La valeur est la plus grande quantité de puissance de l'homme, donc il faut créer de nouvelles valeurs.

Dans cette chronique, nous avons évité l'apologie des extrémismes, c'est un choix délibéré, afin d'éviter tout débat stérile. Depuis une décennie, c'est la fin des régimes socialistes totalitaires de l'Est, donc, sur le plan politique la tendance générale s'oriente vers la sociale démocratie. La question du gouvernement est devenue secondaire à notre époque, on conçoit constitutionnellement qu'une société démocratique puisse être gouvernée par un Roi ou par une alternance quelconque d'une éventuelle cohabitation.

L'enjeu primordial aujourd'hui c'est l'Etat, car il est la fonction essentielle d'une société. Cette dernière n'existe que si les hommes qui la compose combinent leurs efforts à travers les institutions et les associations, pour assurer l'entretien, la défense et l'organisation de leur

existence. Il va falloir qu'ils intériorisent que cette union est à la fois leur but et leur cause, c'est uniquement dans cette hypothèse que la société s'organise et prospère. Les conditions sociales et politiques de cette organisation dépendent de l'homogénéité et du consensus que possèdent les individus entre eux. Hérodote (-484-425 av. J.C.) nous rappelle que ce qui fit l'union des

Grecs autrefois, c'était leur adhésion à une simple croyance d'appartenance à un seul ancêtre commun Hellen.

Aujourd'hui, on ne peut comparer la Cité Antique à l'Etat moderne, il est infiniment plus grand, plus vaste et d'une composition variée.

Il faut voir dans cette variété une richesse des peuples et non un handicap pour l'union. Dans un avenir très proche nous connaissons de grands ensembles continentaux qui s'imposeront à nous par des nécessités économiques. Donc, le système de représentation par élection est une nécessité impérieuse pour toutes les démocraties, mêmes naissantes. Le rôle de l'Etat sera considérable en matière sociale et économique, car cette variable a toujours anticipé sur le politique.

### **Bibliographie**

Althusser, L.- Montesquieu: la politique et l'histoire.- Paris, P.U.F., 1959, 122 p.

Basetid, P.- Sieyès et sa pensée.- Paris, s.l., 1939.

Basetide, C.- John Locke : ses théories politiques et leur influence en Angleterre.- Paris, s.l., 1907..

- Capitant, R.- Hobbes et l'Etat totalitaire.- in Archives de philosophie de droit Paris 1938.

Chauviré, R.- Jean Bodin auteur de la République.- Paris, Ed. Champion, 1914.

Chatelet, F., Duhamel, O., Pisier, E. -Dictionnaire des oeuvres politiques.- Paris, Ed. PUF, 2001.

Chevallier, J.J.- J.J. Rousseau : essai de synthèse.- in Revue Française de Science politique Janv.

1953.

Chevallier, J.J.- Les grandes oeuvres : de Machiavel à nos jours.- Paris, Libr.

Armand Colin, 1972. Derathé, R.- J.J. Rousseau et la science politique de son temps.- Paris, P.U.F., 1950.

-Dictionnaire des oeuvres. - Paris, Ed. Laffont

-Durant, Will.- Vies et doctrines des philosophes: Paris, Ed. Payot, 1946.

Ehrard, J.- Politique de Montesquieu.- Paris, Ed. P.U.F., 1965.

Fournol, E.- Bodin, prédécesseur de Montesquieu.- Paris, s.l., 1896.

Groethuysen, B.- Philosophe de la Révolution Française, précédé de Montesquieu.- Paris, Ed. Gallimard, 1956.

Hoffmann, S.- Du contrat social ou le mirage de la volonté générale.- in Revue Internationale d'Histoire politique et Constitutionnelle oct. 1954.

Lacharrière, R. de.- Etudes sur la théorie démocratique.- Paris, Hachette, 1965.

Lichtenberge, A.- La Science politique.- in La Grande Encyclopédie, Paris, s.l.n.d. pp.123-138.

Labrousse, R.- Introduction à la philosophie politique.- Paris, Ed. P.U.F., 1959.

Marcel, R.- Essai politique sur Alexis Tocqueville.- Paris, s.l., 1910.

Mireaux, E.- Philosophe du libéralisme.- Paris, Ed. Flammarion, 1950.

MoreauReibel, J.- Jean Bodin et le droit public comparé.- Paris, s.l., 1933.

Mourgeon, J.-La science du pouvoir totalitaire dans le Leviathan.- in Annales de la Faculté de Droit de Toulouse

T.XI 1963. Polin, R.- Politique et philosophie chez Thomas Hobbes.- Paris, Hachette, 1953.  
Renaudet, A.- Machiavel : étude d'histoire des idées politiques.- Paris, Hachette, 1956.  
Schinz, A.- La pensée de J.J. Rousseau.- Paris, Alcan, 1929.  
Talmon, J.L.- Les origines de la démocratie totalitaire.- Paris, Hachette, 1966.  
Vialatoux, J.- La cité de Hobbes : théorie de l'Etat totalitaire.- Lyon, 1935.